

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2021 à 20H30

COMPTE-RENDU

**Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Présents : PIERREFITTE Alain, PICHON Daniel, REYNAUD Sabrina, PENAUD Jacques, BOUZONIE Corinne, LAFONT Sylvette, LEYMARIE Jean-Pierre, FAUQUEMBERGUE Grégoire, DESMET Christine, VAN MIL Marieke.

Absent : BUISSON Alain.

Madame Sabrina REYNAUD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 1^{er} décembre 2020 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Création d'emploi

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

1/ Renouvellement adhésion à la Médecine préventive.

Monsieur le Maire informe Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive compte-tenu du terme de la convention au 31 décembre 2020.

En raison de la crise sanitaire, la convention n'a pu être renouvelée. C'est pourquoi, il est proposé de proroger d'un an, en attendant la nouvelle convention.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

2/ Création d'emploi.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Gilles MODLIN a prolongé sa disponibilité d'un an et que le contrat actuel de Monsieur Mickaël NOËL arrive à terme le 15 mars 2021 et qu'il n'est pas reconductible. Il est donc nécessaire de créer un emploi d'agent technique à temps non complet, à raison de 21h00 hebdomadaire, à compter du 16 mars 2021 pour palier à la vacance d'emploi.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

3/ Questions diverses.

- **Repas des aînés** : le traditionnel repas des aînés ayant lieu habituellement début février n'aura pas lieu en raison des conditions sanitaires. Une proposition d'offrir des colis aux personnes de + 70/75 ans est faite, un problème se pose par rapport à la période de distribution de ces colis (éventuel confinement), et il est impossible de se rendre en maison de retraite. Une solution sera recherchée en fonction de l'évolution de la situation.
- **Adressage** : l'ATD a rendu ses observations sur le projet et a souligné quelques remarques, 3 voies portent le même nom, à savoir : Impasse de la Jugie / Route de la Jugie, Impasse du Verdier / Route du Verdier, Impasse de Varagnac / Route de Varagnac, et que ces appellations risquent de poser un problème de localisation précise pour les services de secours. L'ATD conseille de revoir le nom des 3 impasses.
- **Projet création de jardins truffiers partagés** : Monsieur le Maire rappelle le principe de ce projet qui est communautaire, et demande si des personnes sont volontaires pour y participer. Le lieu choisi pour ce projet est sur le Causse de l'Isle.
- **Élagage** : l'élagage de la Route de Pompadour a eu lieu le 27 janvier 2021, environ 15 personnes étaient présentes : conseillers municipaux, l'employé communal, bénévoles et propriétaires riverains. Ces derniers avaient été avertis par courrier de cette opération afin qu'ils puissent venir aider et récupérer le bois coupé. La commune a pris à sa charge les frais liés à la prestation de l'entreprise LASCAUX (élagueuse et broyeur).
- **PLUi** : une commission communautaire a eu lieu et il est demandé de recenser sur chaque commune les granges susceptibles d'être transformées en habitation.
- **Commission environnement** : une réunion a eu lieu le 26 janvier 2021 à la mairie en présence de Carole DARTENCET (service des espaces verts du département) pour préparer le dossier relatif à la visite du jury régional qui aura lieu cet été dans le cadre du contrôle du label des Villes et Villages Fleuris.
- Il est signalé 2 carrefours dangereux avec la Route de Pompadour : Route du Pouvereau et Route du Verdier. Une proposition est faite pour installer un stop à la Route du Pouvereau.
- Monsieur le Maire fait un point sur la vaccination contre le coronavirus, 5 centres de vaccination sur la Dordogne, la Communauté de Communes souhaite organiser le transport pour les personnes ne pouvant pas se déplacer vers le centre d'Excideuil lorsqu'il sera opérationnel (date non-connue à ce jour).
- Distribution des bulletins d'informations : chaque conseiller assurera la distribution en boîte aux lettres sur son secteur.

La séance est levée à 22h45.